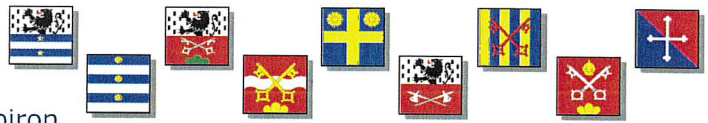


A I A B

Association Intercommunale Asse et Boiron
CoDir



Préavis no 01/2022

Exercice 2021

Comptes de fonctionnement

Rapport de Gestion et Comptes

Responsable : Anthony Hinder

Version 15.02.2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Introduction

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- 93 a) à g) de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, les Associations de Communes, mise à jour le 1^{er} juillet 2005,
- 34 et suivant du Règlement sur la comptabilité des Communes, des Associations de Communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004,
- 83 du Règlement du Conseil Intercommunal du 17 septembre 2008.

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du Comité de Direction et les comptes de l'exercice 2021 que nous soumettons à votre approbation.

Suivi des observations et remarques des années précédentes

Par la Commission de Gestion :

Le rapport de la Commission de Gestion concernant l'exercice 2020 ne comportait aucune remarque ou modification que le CoDir aurait dû reporter ou exécuter pour l'exercice 2021.

Par le réviseur externe :

Il n'y a pas de remarque en suspens.

Par la Préfecture et le service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) :
aucune remarque sur les comptes 2020.

Le présent rapport relate les faits marquants et la marche de notre Association Intercommunale durant l'année 2021.

Administration Générale

Conseil intercommunal

Le Conseil Intercommunal a tenu 3 séances, sous la Présidence de François Mathey, il s'est prononcé sur 7 préavis.

Comité de Direction

Le Comité de Direction a tenu 8 séances et le bureau du CoDir 22 séances durant l'année 2021.

Finances

Conformément à l'art. 35b du Règlement sur la comptabilité des Communes, le CoDir a mandaté un réviseur externe pour vérifier la comptabilité, les comptes de fonctionnement et le bilan. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de Gestion du Conseil Intercommunal. Il est annexé au présent préavis.

Comptes

Les totaux égaux se montent à CHF 4'543'056.86 contre CHF 4'712'760.00 budgétisés.

Bilan

L'actif de l'Association intercommunale est de CHF 32'341'049.20 (2020 - CHF 33'929'486.69).

Mouvement des investissements

Solde au 01.01.2021	32'739'700.00
Investissements 2021	0.00
Participation de tiers	0.00
Amortissements obligatoires	1'680'630.00
Amortissement mazout	38'236.00
Solde au 31.12.2021	31'020'834.00
Diminution des investissements	-1'718'866.00

Investissements

Aucun investissement à échéance en 2021

Amortissements

Un amortissement obligatoire du patrimoine administratif de CHF 1'680'630.- a été réalisé.

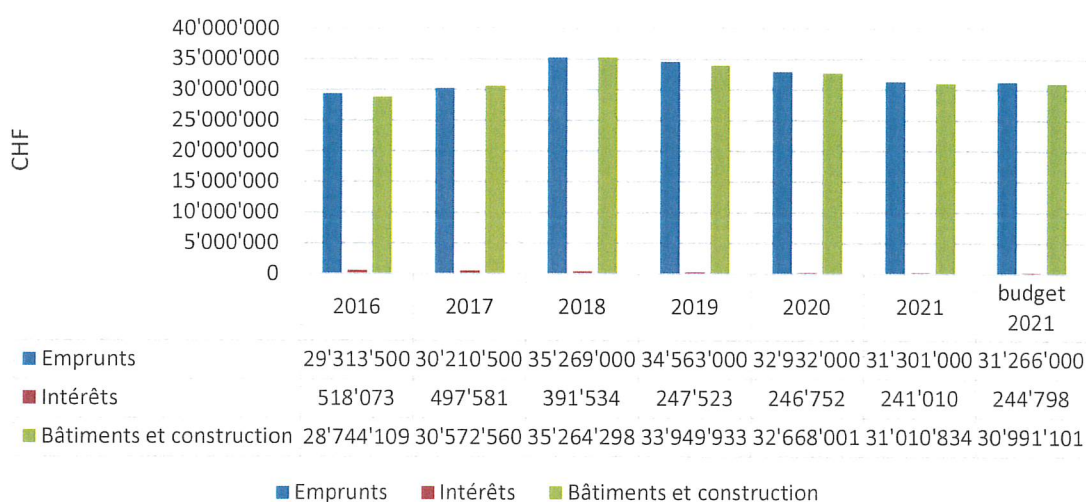
Emprunts

Le montant des emprunts par avances à termes fixes est de CHF 31'301'000.-, avec un taux d'intérêt médian de 0.66%.

Intérêts bancaires

La charge des intérêts bancaires des ATF se monte à CHF 241'010.55 (2020 CHF 246'753.68).

Comparaison Emprunts - Bâtiments et Intérêts



Répartitions des charges (en CHF)

	Comptes 2021	Budget	Comptes 2020
Locations AEE :	2'624'870.33	2'658'391.00	2'543'336.31
Piscine et Parking :	822'198.89	624'454.00	860'955.48
Administration et Finances :	76'662.40	76'897.00	50'564.22
Subventions pour les Sociétés civiles	57'043.94	83'122.00	63'547.48

Bâtiments

Personnel de l'Association

Sur le site du collège secondaire de Borex-Crassier, six employés pour un équivalent temps plein de 5.2. Un employé en contrat déterminé (fin juillet) pour le soutien de notre personnel – COVID-19
Sur le site de la piscine à Chésereux, quatre employés pour un équivalent temps plein de 3.6. Ils sont soutenus par des surveillants de piscine, travaillant sur appel et payés à l'heure, et cette année particulière nous avons également du personnel pour la logistique de surveillance COVID-19.

Terrain et parking

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de structure.

Bâtiment A-B-C

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.
L'automatisation des stores à pris de l'avance sur le planning, il y aura moins de charges en 2022

Halles de gym

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.
La répartition des charges entre l'AEE et les communes est définies selon la convention de janvier 2013.

Restaurant scolaire

Le dernier contrat d'entretien pour le froid commercial (chambres froides) a été conclu.
Les prestations d'entretien du matériel de cuisine sont en augmentation.

Pavillon

RAS.

Piscine

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.
Deux gardes-bain ont quitté la piscine, ils ont été remplacés par des auxiliaires.
Une nouvelle ordonnance fédérale nous oblige d'analyser l'eau des eaux de douche (OPBD).
Des problèmes sont survenus avec le générateur UV, les filtres à sable, la pompe de circulation et la surveillance vidéo.
La fréquentation de la piscine reflète la situation sanitaire, 21'043 entrées contre 87'061 en 2017 qui est l'année de référence.

Bâtiment Swisscom

Le bâtiment est totalement intégré dans l'enveloppe du restaurant scolaire.

Parking piscine

RAS.

Place de sports

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type d'infrastructure.
La répartition des charges entre l'AEE et les communes est définie selon la convention de janvier 2013.

Remarques sur les rubriques

Les explications des rubriques qui « interpellent » sont commentées dans les comptes en annexe.

Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Asse et Boiron vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal Asse et Boiron

- Dans sa séance du 29 mars 2022;
- Vu le préavis du CoDir N° 01/2022 « Rapport de Gestion et Comptes 2021 » et ses annexes ;
- Oui le rapport de la Commission de Gestion ;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

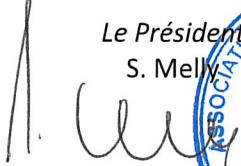
Décide

1. D'approuver les Comptes de l'exercice 2021 tels que présentés ;
2. D'approuver le Rapport de gestion et comptes 2021 ;
3. De donner décharge au Comité de Direction et au Boursier de l'Association Intercommunale Asse et Boiron de leur gestion pour l'exercice 2021.

Ainsi adopté par le Comité de Direction dans sa séance du 15 février 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal Asse et Boiron.

Au Nom du
Comité de Direction

Le Président
S. Melly



Le Secrétaire
M. Bardel

